

**ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DE SOLIDES RÉSULTATS
AU PREMIER TRIMESTRE**

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 6 mai 2022 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Brookfield Renewable Partners » ou « BEP ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

« Nous affichons de bons résultats pour le trimestre puisque nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives stratégiques principales, notamment en ajoutant une nouvelle catégorie d’actifs de décarbonation à notre portefeuille grâce à une participation dans des solutions de captage du CO₂, a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d’Énergie Brookfield. Puisque la décarbonation et la sécurité énergétique constituent des priorités fermement établies des leaders mondiaux, nous sommes bien placés pour déployer des capitaux assortis de rendements attrayants en tirant profit de notre portée mondiale, de nos capacités d’exploitation et de notre portefeuille de projets de développement en vue d’accélérer la transition vers une énergie propre à grande échelle et de favoriser la décarbonation sur un ensemble d’occasions croissantes. »

Résultats financiers

<i>En millions (sauf les montants par part ou indication contraire)</i> <i>Non audité</i>	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Informations financières choisies		
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(78) \$	(133) \$
Par part de société en commandite ¹	(0,16)	(0,24)
Fonds provenant des activités ²	243	242
Par part ^{2, 3}	0,38	0,38
Fonds provenant des activités normalisés ^{2, 4}	292	245
Par part ^{2, 3, 4}	0,45	0,38
Information sur l’exploitation		
Production totale (GWh)		
– Production moyenne à long terme	15 097	14 099
– Production réelle	15 196	13 828
Quote-part de Brookfield Renewable Partners (GWh)		
– Production moyenne à long terme	7 414	7 602
– Production réelle	7 425	7 375

Énergie Brookfield a enregistré des fonds provenant des activités de 243 millions \$, ou 0,38 \$ par part, pour le trimestre clos le 31 mars 2022, soit une augmentation de 18 % par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent, sur une base normalisée. Déduction faite de la charge d’amortissement sans effet de trésorerie, et autres charges sans effet de trésorerie, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2022 s’est élevée à 78 millions \$, ou 0,16 \$ par part de société en commandite.

Faits saillants

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 243 millions \$, ou 0,38 \$ par part, soit une augmentation de 18 % sur une base normalisée par rapport à la période correspondante de l'exercice 2021.
- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires en obtenant des contrats visant à fournir 1 400 gigawattheures d'énergie propre par année, y compris 500 gigawattheures à des acheteurs institutionnels.
- Nous avons continué à accélérer nos activités de développement, en faisant progresser la construction et le développement à un stade avancé de notre portefeuille de projets d'une puissance de 15 000 mégawatts et en faisant évoluer notre portefeuille de projets en développement pour le porter à une puissance de 69 000 mégawatts, en plus de planifier la soumission d'offres communes avec un partenaire européen visant la construction de deux projets d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 750 mégawatts dans le cadre du processus d'appel d'offres sans subvention à venir aux Pays-Bas.
- Nous avons investi, ou nous sommes engagés à investir, des capitaux de plus de 1,6 milliard \$ (montant net d'environ 340 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans plusieurs transactions et régions, y compris notre toute première participation dans des solutions de captage du CO₂.
- Nous avons fait avancer des activités de recyclage d'actifs d'approximativement 560 millions \$ (montant net d'environ 90 millions \$ pour Énergie Brookfield), en procédant à la vente d'actifs secondaires matures se traduisant par de solides rendements. Nous avons également fait progresser nos activités de financement afin de maintenir une capacité financière robuste. Nos liquidités disponibles se sont établies à près de 4 milliards \$, aucune dette importante ne vient à échéance à court terme et notre exposition aux taux variables est limitée.

Le point sur les initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice 2022, nous avons convenu d'investir, ou avons investi, des capitaux de plus de 1,6 milliard \$ (montant net d'environ 340 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de nombreux placements qui devraient tous générer des rendements de 12 % à 15 % ou les dépasser.

Au cours du trimestre, nous avons conclu l'acquisition, annoncée précédemment, de sociétés en développement d'énergie solaire commerciales aux États-Unis et en Allemagne qui, collectivement, représentent un portefeuille de projets en développement de 22 000 mégawatts dans des marchés de grande valeur. Depuis l'annonce de ces placements, nous avons observé une forte demande entrante pour les conventions d'achat d'électricité provenant de multiples acheteurs d'énergie propre de très grande qualité, en hausse par rapport à notre plan d'affaires initial.

Nous avons ajouté une nouvelle catégorie d'actifs de décarbonation à notre portefeuille grâce à notre participation dans un fournisseur nord-américain de premier plan offrant des systèmes modulaires de captage de CO₂. Étant donné les billions de dollars requis pour réaliser une décarbonation des secteurs industriels difficiles à freiner au cours des prochaines décennies, nous observons une occasion importante de faire croître notre présence dans le secteur du captage de carbone au fil du temps et nous estimons être bien positionnés pour y arriver grâce à notre expertise approfondie en matière de décarbonation et notre expérience à titre de partenaire d'exploitation et de bailleur de fonds de notre réseau mondial de clients qui partagent notre point de vue.

Notre participation offre, par le biais d'un titre convertible, un point d'entrée intéressant sur le marché des solutions de captage du CO₂ avec un partenaire solide, un produit éprouvé et rentable et un important portefeuille de projets en développement. Nous nous sommes engagés à investir jusqu'à 300 millions \$ CA dans des projets qui respectent des seuils de rendement préétablis et nous avons déjà commencé à financer la réalisation de notre premier projet. La structure du placement nous offre une forte protection contre le risque de perte de valeur et les titres, qui sont assortis d'un coupon annuel de 8 %, sont convertibles en actions ordinaires de la société en tout temps, à notre gré. Si nous investissons 100 % du montant que nous nous sommes engagés à investir, ce que nous prévoyons étant donné l'augmentation du prix du carbone et les crédits d'impôt à l'investissement offerts au Canada pour le captage du CO₂, nous détiendrons une majorité des actions ordinaires de la société une fois les titres convertis.

Les résultats de nos activités de production décentralisée sont toujours supérieurs aux attentes, ce qui s'explique par la popularité grandissante pour ce type de production d'électricité et les interactions directes avec la clientèle. En effet, un an après notre toute dernière acquisition aux États-Unis, nous mettons en place annuellement de nouveaux projets d'une puissance de plusieurs centaines de mégawatts, soit près de 10 fois le volume avant cette acquisition. La puissance à l'échelle mondiale de nos actifs en exploitation de production décentralisée a augmenté pour atteindre plus de 1 500 mégawatts, tandis que celle de notre portefeuille de projets de développement est passée à plus de 8 600 mégawatts, ce qui comprend une puissance éventuelle considérable qui pourrait éventuellement servir à fournir des solutions de production décentralisée à l'ensemble des activités de Brookfield. Avec nos capacités de pointe en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie et notre offre d'une solution mondiale pour nos clients, nous sommes bien placés pour y arriver.

Nous avons convenu de faire l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de 235 mégawatts entièrement visé par contrat en Asie d'un grand promoteur local réputé, comprenant des actifs en exploitation de 155 mégawatts et des projets prêts à construire de 80 mégawatts, en contrepartie de 90 millions \$. Ce portefeuille s'intégrera à nos activités existantes et s'inscrit dans la foulée d'une occasion plus importante d'investir dans des actifs en exploitation et des projets prêts à construire d'une puissance de près de 700 mégawatts dont nous avons obtenu l'exclusivité.

Nous avons fait des progrès considérables dans l'évolution de notre portefeuille de projets. Nous avons mis en service une puissance additionnelle de 536 mégawatts et avons continué à faire progresser notre programme de rééquipement aux États-Unis, notamment le projet Sheperds Flat d'une puissance de 845 mégawatts et le projet de développement d'énergie solaire Janauba au Brésil d'une puissance de 1 200 mégawatts.

Nous avons terminé le trimestre avec des projets en construction et des projets à un stade avancé totalisant 15 000 mégawatts. Ces projets variés comprennent notamment des centrales de production décentralisée et commerciale d'énergie solaire, d'énergie éolienne, d'énergie hydroélectrique, d'accumulation et d'hydrogène écologique dans plus de 15 pays. Au total, nous prévoyons qu'une fois réalisés, ces projets généreront des fonds provenant des activités annuelles supplémentaires de près de 150 millions \$ pour notre société.

Nous sommes bien protégés contre l'inflation

Alors que les banques centrales resserrent leur politique monétaire, les marchés se concentrent de plus en plus sur le potentiel d'une inflation soutenue dans l'avenir. Que l'inflation soit temporaire ou durable, nous nous attendons à ce que nos activités continuent d'enregistrer de bons résultats. En effet, nous considérons l'inflation comme étant favorable à nos actifs en exploitation étant donné qu'environ 70 % de nos contrats sont indexés sur l'inflation et que nous avons une structure de coûts généralement fixe, assez peu exposée à la hausse des coûts de main-d'œuvre et à l'augmentation des dépenses d'investissement affectées à l'entretien. Le coût de nos intrants pour le soleil, le vent et l'eau demeure à zéro. En comparaison, le coût des intrants énergétiques pour la plupart des autres modes de production d'électricité a augmenté de plus de 50 % au cours des douze derniers mois. En plus de notre structure de dette à taux presque exclusivement fixe, l'effet cumulatif de l'inflation sur les sources de produits devrait générer des leviers d'exploitation très importants à l'échelle de la société.

Nos actifs en construction et à un stade avancé totalisant 15 000 mégawatts sont favorisés par notre objectif d'évitement des risques. Nous bloquons quasi systématiquement le coût de nos composantes importantes lorsque nous signons des contrats générateurs de produits. Par conséquent, nous estimons que nous avons apparié nos coûts et produits et fixé une part importante de notre objectif de rendement. Malgré le fait que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale continuent d'avoir une incidence sur notre secteur, notre portefeuille diversifié et nos relations solides avec les fournisseurs font en sorte que nous sommes bien placés pour gérer cette situation, de façon à ce qu'elle n'ait pas d'incidence considérable sur nos activités.

Les défis posés par la chaîne d'approvisionnement ont réduit l'offre de nouveaux projets, car certains promoteurs retardent ou abandonnent leurs obligations. Il s'agit donc d'un avantage éventuel pour nos activités étant donné que la demande en énergie propre continue de croître, ce qui augmente la valeur des projets de haute qualité prêts à construire pouvant répondre aux besoins à court terme des clients. Nous avons la chance d'avoir de nombreux projets de ce type dans notre portefeuille et nous constatons une demande importante pour leur production future qui se manifeste par des prix plus élevés dans les conventions d'achat d'électricité.

Nous sommes convaincus que l'inflation et les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement ne ralentiront pas l'adoption des énergies propres à l'échelle mondiale. Les prix élevés et variables de l'énergie dans le monde continuent de positionner l'énergie éolienne et l'énergie solaire en tant que modes de production d'électricité en gros les moins chers et démontrent l'avantage des productions qui ne sont pas soumises aux coûts variables des

intrants. Dans l'ensemble de notre portefeuille de 69 000 mégawatts, qui est diversifié sur le plan des régions et des technologies, nous avons constaté que les acheteurs les plus importants d'énergie propre sont prêts à absorber les hausses de prix, car les avantages de la décarbonation, de la sécurité énergétique et de la stabilité des prix dépassent de loin les faibles augmentations de coûts auxquelles ils sont confrontés. De plus, notre fonction d'approvisionnement centralisée de grande envergure nous permet de demeurer un client prioritaire pour les fournisseurs et nous donne de la souplesse en matière d'exploitation. Nous sommes bien placés pour gérer l'inflation ou les pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement à l'avenir et nous restons un partenaire de choix, ayant la capacité de réaliser de nouveaux projets pour les clients qui souhaitent décarboner leurs activités.

Résultats d'exploitation

Au cours du trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 243 millions \$, ou 0,38 \$ par part, traduisant un rendement solide. Nos activités ont tiré parti de la grande disponibilité des actifs, des prix plus élevés de l'électricité et des dernières acquisitions. Sur une base normalisée, notre résultat par part a augmenté de 18 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Grâce à notre portefeuille d'actifs en exploitation de plus en plus diversifié, au risque de concentration des contreparties limité et au profil de conventions à long terme, nos flux de trésorerie demeurent solides. Bien que la production du trimestre ait été conforme à la moyenne à long terme, la forte production dans nos marchés à prix moins élevés et le rendement plus faible dans nos marchés à prix plus élevés se sont traduits par des fonds provenant des activités inférieurs à ce qui était prévu. Cette dynamique est déjà en voie de devenir la normale, et même si nous nous attendons à voir surgir cette variabilité de temps à autre, nous prévoyons aussi que les périodes favorables en compenseront les effets dans l'avenir. En outre, nous poursuivons activement la diversification de nos activités ce qui nous permettra d'atténuer de plus en plus le risque d'exposition à une seule ressource ou contrepartie ou à un seul marché et décroît la variabilité au fil du temps.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 164 millions \$. La production d'hydroélectricité constitue toujours la principale technologie d'énergie renouvelable en raison de sa disponibilité pérenne et sur commande ainsi que de sa capacité à stabiliser les réseaux. Dans un contexte de prix de plus en plus avantageux étant donné l'ajout au réseau d'une plus grande production intermittente, notre capacité à conclure des contrats à long terme visant les actifs hydroélectriques à des prix tout compris avantageux, comprenant des clauses d'indexation sur l'inflation, est favorisée par la demande accrue d'une production de base décarbonée. En outre, la valeur des services auxiliaires pour stabiliser le réseau et de la capacité d'accumulation inhérente aux grandes centrales hydroélectriques est en forte croissance dans le marché actuel.

Même si nos résultats ont été favorisés par les marchés où les prix tout compris ont été plus élevés au cours du trimestre, l'incidence de ces marchés a été limitée étant donné qu'une grande proportion de notre production était visée par contrat dès le début de l'exercice. Néanmoins, tout au long de l'exercice, nous pourrions bénéficier de cette dynamique grâce à la capacité accrue de notre portefeuille hydroélectrique à mesure qu'elle deviendra disponible. Au cours des cinq prochains exercices, la capacité de renégocier des contrats visant la production de près de 5 500 gigawattheures en Amérique du Nord devrait contribuer de manière significative à nos résultats. La révision des prix de cette production en fonction des prix actuels du marché se traduirait par un apport d'environ 120 millions \$ aux fonds provenant des activités, tout en dégageant une capacité de financement supplémentaire, ce qui représenterait vraisemblablement une source de financement très relative pour notre croissance.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 156 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de la croissance de ces secteurs et des produits stables qu'ils dégagent grâce à la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme.

Les fonds provenant des activités de notre secteur production décentralisée, accumulation et divers se sont élevés à 47 millions \$. Notre portefeuille continue à croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et leur fournissons des services auxiliaires essentiels permettant de stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus écologiques.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide, le total de nos liquidités disponibles ayant atteint près de 4 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour financer notre croissance.

Nous avons continué à accélérer la réalisation de nos activités de financement en prolongeant la durée de notre dette et en obtenant des taux d'intérêt fixes avantageux. Par conséquent, notre situation financière demeure solide avec une durée contractuelle moyenne de la dette de 13 ans à l'échelle du portefeuille, aucune échéance importante à court terme et une exposition inférieure à 10 % aux emprunts à taux d'intérêt variables, lesquels ont été contractés pour la plupart au Brésil et en Colombie où nous avons tiré parti des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

De plus, nous avons poursuivi la vente d'actifs pour créer de la valeur et financer la croissance. Au cours du trimestre, nous avons conclu une entente visant la vente d'un petit portefeuille hydroélectrique au Brésil qui représente un rendement équivalant à environ le triple de notre capital au cours de la période de 10 ans pendant laquelle nous en avons été propriétaires. Nous avons également rempli les conditions requises pour conclure la vente de plusieurs de nos actifs au Mexique qui ont été développés par notre promoteur mondial de projets d'énergie solaire, que nous détenons à 50 %. Cette vente générera un produit d'environ 240 millions \$ (montant net d'environ 30 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi sur la période de deux ans pendant laquelle nous en avons été propriétaires.

Questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

L'excellence opérationnelle, des rendements solides sur le capital investi et l'objectif d'avoir un effet positif sur l'environnement, notre personnel et les collectivités où nous exerçons nos activités sont des engagements qui guident notre entreprise. En gage de cet engagement, nous sommes fiers d'annoncer la publication de notre troisième rapport annuel sur nos pratiques ESG aujourd'hui même ainsi que de notre premier rapport GIFCC, l'intention d'atteindre la cible de zéro émission nette pour l'ensemble de nos activités existantes d'énergie renouvelable et le développement de nouveaux actifs d'énergie propre d'une puissance de 21 000 mégawatts, ce qui aurait pour effet de doubler la puissance de notre portefeuille pour la faire passer à 42 000 mégawatts d'ici 2030.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,32 \$ par part de société en commandite, sera versée le 30 juin 2022 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,32 \$ par action, qui sera également versé le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de BEP et les actions de BEPC sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire de leur part. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier chargé de leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Brookfield Renewable Partners offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise environ 21 000 mégawatts, et d'un portefeuille de projets de développement d'environ 69 000 mégawatts. Les investisseurs peuvent investir dans son portefeuille par le biais de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion d'environ 725 milliards \$.

Veillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Simon Maine

**Directeur général,
Communications**

+44 (0)7398 909 278

simon.maine@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Robin Kooyman

**Vice-présidente principale,
Relations avec les investisseurs**

(416) 649-8172

robin.kooyman@brookfield.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du premier trimestre de 2022 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est), le 6 mai 2022, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/dnicumbs>, ou par téléconférence, en composant le 1 866 688-9430 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants de l'extérieur du Canada ou des États-Unis doivent composer le 1 409 216-0817 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 2250265. Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 13 mai 2022 en composant le 1 855 859-2056. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1 404 537-3406. Saisissez le code d'identification de la conférence à l'invite : 2250265.

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	31 mars	31 décembre
	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	734 \$	764 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	2 297	2 301
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 145	1 107
Immobilisations corporelles à la juste valeur	51 167	49 432
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	3 038	2 263
Total de l'actif	58 381 \$	55 867 \$
Passif		
Emprunts de la société mère	2 292 \$	2 149 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	19 908	19 380
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	5 243	4 127
Passifs d'impôt différé	6 480	6 215
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	12 708 \$	12 303 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	60	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 923	2 894
Actions échangeables de BEPC	2 588	2 562
Actions privilégiées	619	613
Billets subordonnés perpétuels	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	832	881
Capitaux propres des commanditaires	4 136	4 092
Total du passif et des capitaux propres	58 381 \$	55 867 \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Comptes consolidés des résultats d'exploitation

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Produits	1 136 \$	1 020 \$
Autres produits	71	27
Coûts d'exploitation directs ⁹	(350)	(391)
Coûts de service de gestion	(76)	(81)
Charge d'intérêts	(266)	(233)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	19	5
(Perte) profit de change et sur les instruments financiers	(37)	48
Charge d'amortissement	(401)	(368)
Divers	(47)	(99)
Recouvrement (charge) d'impôt		
Exigible	(42)	(16)
Différé	26	33
Résultat net	33 \$	(55) \$
Perte nette attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	(111) \$	(78) \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(78)	(133)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,16) \$	(0,24) \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Activités d'exploitation		
Résultat net	33 \$	(55) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	401	368
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	50	(27)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(19)	(5)
Recouvrement d'impôt différé	(26)	(33)
Autres éléments sans effet de trésorerie	—	14
	439	262
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres ¹⁰	(136)	89
	303	351
Activités de financement		
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	1 274	916
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	106	814
Remboursement de titres de capitaux propres et frais connexes	(49)	—
Distributions versées :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(191)	(139)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(230)	(216)
	910	1 375
Activités d'investissement		
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(780)	(1 428)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(452)	(289)
Cession d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	39	2
Liquidités soumises à restrictions et autres	(50)	(50)
	(1 243)	(1 765)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(1)	(11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Diminution (augmentation)	(31)	(50)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	1	(23)
Solde au début de la période	764	431
Solde à la fin de la période	734 \$	358 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 144	3 128	3 237	3 233	216 \$	205 \$	129 \$	141 \$	84 \$	104 \$
Brésil	1 081	1 152	988	988	48	52	53	48	45	39
Colombie	972	833	865	806	73	55	53	35	35	27
	5 197	5 113	5 090	5 027	337	312	235	224	164	170
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	1 147	1 107	1 193	1 435	86	122	60	81	44	62
Europe	244	371	277	380	51	43	46	67	41	60
Brésil	101	126	126	126	6	7	4	4	3	2
Asie	134	112	133	100	9	7	7	6	4	4
	1 626	1 716	1 729	2 041	152	179	117	158	92	128
Énergie solaire	354	327	423	364	81	77	90	59	64	30
Production décentralisée, accumulation et divers¹¹	248	219	172	170	79	70	60	46	47	33
Siège social	—	—	—	—	—	—	(3)	2	(124)	(119)
Total	7 425	7 375	7 414	7 602	649 \$	638 \$	499 \$	489 \$	243 \$	242 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Production décentralisée, accumulation et divers	Siège social	
Résultat net	82 \$	(14) \$	8 \$	41 \$	(84) \$	33 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	157	148	66	30	—	401
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(6)	11	(11)	(3)	(17)	(26)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	60	(4)	7	(7)	(19)	37
Divers ¹²	8	23	21	7	17	76
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	76	76
Charge d'intérêts	124	62	40	16	24	266
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	37	4	1	—	—	42
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹³	(227)	(113)	(42)	(24)	—	(406)
BAIIA ajusté	235 \$	117 \$	90 \$	60 \$	(3) \$	499 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Production décentralisée, accumulation et divers	Siège social	
Résultat net	133 \$	(59) \$	(23) \$	15 \$	(121) \$	(55) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	135	148	66	19	—	368
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(1)	(4)	1	(3)	(26)	(33)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	4	—	(18)	(7)	(27)	(48)
Divers ¹²	12	71	28	8	73	192
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	81	81
Charge d'intérêts	97	58	45	11	22	233
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	11	4	—	1	—	16
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹³	(167)	(60)	(40)	2	—	(265)
BAIIA ajusté	224 \$	158 \$	59 \$	46 \$	2 \$	489 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 31 mars :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Résultat net	33 \$	(55) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	401	368
Recouvrement d'impôt différé	(26)	(33)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	37	(48)
Divers ¹²	76	192
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁴	(278)	(182)
Fonds provenant des activités	243 \$	242 \$
Ajustement de la production moyenne à long terme normalisé	47	3
Ajustement du change normalisé	2	—
Fonds provenant des activités normalisés	292 \$	245 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Résultat net par part de société en commandite¹	(0,16) \$	(0,24) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	0,38	0,37
Charge d'impôt différé et autres	0,12	0,25
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	0,04	—
Fonds provenant des activités par part³	0,38 \$	0,38 \$
Ajustement de la production moyenne à long terme normalisé	0,07	—
Ajustement du change normalisé	—	—
Fonds provenant des activités normalisés par part³	0,45 \$	0,38 \$

Communiqué de presse

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,32 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 30 juin 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions échangeables de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE, BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action échangeable de BEPC est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Résultats financiers

<i>En millions (sauf les montants par part ou indication contraire)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
<i>Non audité</i>		
Informations financières choisies		
Perte nette attribuable à la société en commandite	(976) \$	(9) \$
Fonds provenant des activités ²	153	126
Information sur l'exploitation		
Production au prorata (GWh)	4 737	4 652

BEPC a enregistré des fonds provenant des activités de 153 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement à 126 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B et d'autres éléments sans effet de trésorerie, notre perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 31 mars 2022 s'est établie à 976 millions \$.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

Aux

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	558 \$	410 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁵	1 929	1 956
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	460	455
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	38 654	37 915
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs ⁶	1 472	1 250
Total de l'actif	43 073 \$	41 986 \$
Passif		
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	13 745 \$	13 512 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	3 143	3 066
Passifs d'impôt différé	5 232	5 020
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	7 073	6 163
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 573 \$	10 297 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	293	261
La société en commandite	3 014	3 667
Total du passif et des capitaux propres	43 073 \$	41 986 \$

Brookfield Renewable Corporation
Comptes consolidés de résultat

Trimestres clos les
31 mars

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Produits	929 \$	839 \$
Autres produits	64	14
Coûts d'exploitation directs ⁹	(291)	(338)
Coûts de service de gestion	(52)	(55)
Charge d'intérêts	(228)	(220)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	2
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(33)	34
Charge d'amortissement	(296)	(290)
Divers	(26)	(146)
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	(909)	94
(Charge) recouvrement d'impôt		
Exigible	(38)	(13)
Différé	—	17
	(38)	4
Perte nette	(882) \$	(62) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	90 \$	(56) \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	4	3
La société en commandite	(976)	(9)
	(882) \$	(62) \$

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Activités d'exploitation		
Perte nette	(882) \$	(62) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :		
Charge d'amortissement	296	290
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	55	(17)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(2)
Charge d'impôt différé	—	(17)
Autres éléments sans effet de trésorerie	(12)	50
Réévaluation des actions échangeables et des actions de catégorie B	909	(94)
	368	148
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres ¹⁰	(116)	144
	252	292
Activités de financement		
Emprunts sans recours et emprunts auprès des parties liées, montant net	190	52
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	61	27
Distributions versées et remboursement de capital :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(165)	(136)
	86	(57)
Activités d'investissement		
Investissement dans les immobilisations corporelles	(168)	(239)
Liquidités soumises à restrictions et autres	(23)	(38)
	(191)	(277)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	1	(10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Augmentation (diminution)	148	(52)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	—	(5)
Solde au début de la période	410	355
Solde à la fin de la période	558 \$	298 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 31 mars :

NON AUDITÉS (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Résultat net	(882) \$	(62) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	296	290
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	33	(34)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	—	(17)
Divers ¹⁵	50	185
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC ¹⁶	55	52
Réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B de BEPC	909	(94)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁷	(308)	(194)
Fonds provenant des activités	153 \$	126 \$

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités, des fonds provenant des activités par part, des fonds provenant des activités normalisés et des fonds provenant des activités normalisés par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités, les fonds provenant des activités par part, les fonds provenant des activités normalisés et les fonds provenant des activités normalisés par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être

considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 mars » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du premier trimestre de 2022. Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs, à l'exception de celle du secteur hydroélectrique au Brésil et en Colombie, et utilisent les taux de change de 2021.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 275,1 millions (274,8 millions en 2021).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,8 millions (645,5 millions en 2021), ce qui comprend les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Le nombre réel de parts en circulation au 31 mars 2022 s'élevait à 645,8 millions (645,6 millions en 2021).
- 4) Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs et utilisent les taux de change de 2021. Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, la variation de la production moyenne à long terme s'est élevée à 47 millions \$ (3 millions \$ en 2021), et la variation de change s'est élevée à 2 millions \$.
- 5) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées.
- 6) Le solde comprend le goodwill, les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les autres actifs non courants.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans les états consolidés de la situation financière.
- 8) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres crédeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants.
- 9) Les coûts d'exploitation directs ne tiennent pas compte de la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 10) Le solde comprend les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.
- 11) La production réelle comprend 105 GWh (72 GWh en 2021) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante.
- 12) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transactions, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme.
- 13) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

- ¹⁴⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.
- ¹⁵⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités de la société. Le solde du poste Divers comprend les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transactions, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme.
- ¹⁶⁾ Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêt dans les comptes consolidés de résultat.
- ¹⁷⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- ¹⁸⁾ Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- ¹⁹⁾ Les liquidités disponibles de 4 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire pour le premier trimestre de 2022.
- ²⁰⁾ Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.